

Etréchy

ensemble et solidaires

ETRECHY, ENSEMBLE ET SOLIDAIRES

30 Grande rue, 91580 ETRECHY.

etrechy.ensol@free.fr

06-75-58-65-05

<http://etrechy.ensol.free.fr/>

Etréchy, le 27 avril 2011.

Dans le cadre de l'article 3 du règlement intérieur de notre Conseil municipal voté le 30 mars 2009, j'ai l'honneur, au nom du groupe ETRECHY, ENSEMBLE ET SOLIDAIRES, de déposer ici les questions orales suivantes pour le Conseil municipal du 28 janvier.

Michel GLEYZE./.

--O--

QUESTIONS AU CONSEIL DU 29/04/2011.

1. Subvention à l'association «A10 gratuite».

Depuis plusieurs années, l'association «A10 gratuite» oeuvre pour la suppression du péage sur la partie essonnienne de l'autoroute A10. Cette gratuité serait un moyen parmi d'autres de délester la RN20 d'un grand nombre de camions en transit.

En effet, ce trafic intense (et en constante augmentation) fait de la RN20 un axe particulièrement dangereux en raison notamment des voies étroites et d'accès inadaptés. Les habitants d'Etréchy étant particulièrement concernés par cette problématique ne serait-il pas judicieux que la commune d'Etréchy soutienne financièrement le combat de cette association comme elle l'a fait pour la RD191 lors du dernier Conseil municipal en votant à l'unanimité une subvention de 1.526 € à l'association «DEPHY RD191» ?

2. Désherbage chimique.

La ville d'Etréchy continue visiblement de répandre du désherbant chimique pour l'entretien de la voirie, des trottoirs et des espaces verts (y compris jusqu'au pied des arbres !).

Quelle est la matière active utilisée et pourquoi ne pas recourir à des techniques alternatives plus respectueuses de l'environnement ? Où en est-on de la réflexion qui devait être menée par les services techniques sur ce sujet, réflexion annoncée au printemps 2010 ?

3. Station d'épuration, tour de désodorisation.

Des études complémentaires ont-elles été commandées et avec quels objectifs ?

Entreront-elles dans le cadre du marché initial passé avec le cabinet SAFEGE ou bien seront-elles un surcoût à la charge de la commune ? Quel sera (éventuellement) le coût cumulé de l'ensemble de ces études ?

4. Mise à disposition des composteurs.

A quelle date les composteurs seront-ils à la disposition des Strépiniaçois qui en ont fait la demande ?

5. Manifestation du 14 mai.

Notre commune peut-elle faire la promotion et l'information dans «Vivre à Etréchy» de la manifestation du 14 mai à Paris relative à la modification des couloirs aériens ?